



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU
BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT

DANS LE CADRE
DU PROJET MINIER DU LAC BLOOM

PAR
LA MRC DE CANIAPISCAU

SEPTEMBRE 2007



Ville de Fermont



Ville de Schefferville

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

NOS INTÉRÊTSII-IV

NOS PRÉOCCUPATIONS V-VI

NOS RECOMMANDATIONS VII-VIII

EN CONCLUSION..... IX

MRC de Caniapiscau

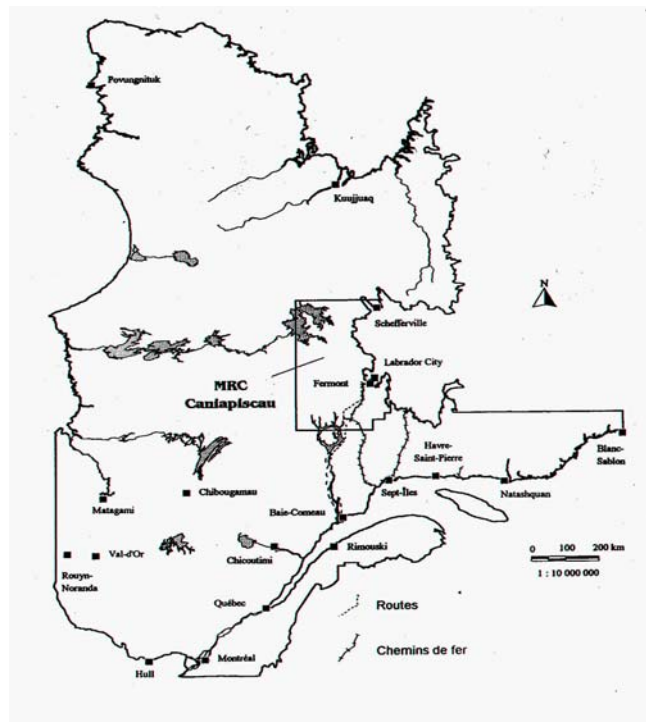
AVANT-PROPOS

Localisé au Nord-est du Québec, borné à l'est par la frontière du Labrador, au nord par le territoire de l'administration régionale Kativik, à l'ouest par la MRC du Fjord-du-Saguenay et au sud par les MRC de Sept-Rivières et de Manicouagan, le territoire de la MRC de Caniapiscau couvre une superficie de plus de 81,000 kilomètres carrés, ce qui en fait la seconde plus grande MRC du Québec.

Initialement formé de trois municipalités, ce vaste territoire n'en regroupe maintenant plus que deux, soit Fermont et Schefferville, depuis la fermeture de la Ville de Gagnon en 1985.

Deux communautés autochtones sont également établies sur son territoire, en périphérie de la Ville de Schefferville.

À présent, la Ville de Fermont représente la communauté la plus importante et la plus prospère pour la MRC de Caniapiscau. Ville à vocation mono-industrielle, d'importants efforts sont consentis pour développer davantage notre région au niveau économique, social et culturel pour les années à venir afin de préserver notre beau territoire et garantir une qualité de vie meilleure à nos habitants.



NOS INTÉRÊTS

Les villes de la MRC de Caniapiscau furent créées suite à l'exploitation des différents gisements miniers. Parmi celles-ci, la Ville de Gagnon fut abolie par les variations de l'industrie minière. C'est pourquoi, le projet du lac Bloom a une importance capitale pour notre région.



Ville de Gagnon maintenant fermée et démolie

C'est peu dire que notre économie et la vie de notre région dépendent de cette industrie. Alors, la MRC de Caniapiscau a implanté, à même son schéma d'aménagement, des moyens pour favoriser l'exploration et l'exploitation minière sur son territoire.

En effet, la MRC de Caniapiscau s'est fixé des orientations à suivre afin de se donner des moyens susceptibles d'assurer la cohérence et l'équilibre de l'utilisation du sol au profit du mieux-être social et économique de notre communauté.

La première orientation à laquelle la MRC accorde une grande importance est d'ouvrir le territoire afin de favoriser son accessibilité pour les populations, le public, le tourisme et l'exploitation de l'ensemble de ses ressources dans le but de consolider les industries en place et de diversifier la base économique de la région. Par cette orientation, nous visons à rendre le territoire disponible à toute occupation pouvant élargir les activités économiques du territoire. Ainsi, nous encourageons l'identification et la diffusion des secteurs à fort potentiel minier, puisque les impacts de ce type d'intervention nous apparaissent considérables pour la croissance et l'épanouissement de notre région.

MRC de Caniapiscau

De plus, par ses orientations, la MRC a établi des affectations au sol pour les différentes parties de son territoire pour encourager des types de développement, tel que le secteur minier. Notre objectif, en autorisant l'usage minier sur une partie de notre territoire, est de démontrer l'importance de cette activité pour l'essor économique de notre région. Il est essentiel pour nous de bien identifier ce secteur et d'en privilégier le développement.

D'ailleurs, dans notre planification stratégique régionale un de nos objectifs est de poursuivre la prospection et l'exploration minière sur le territoire de la MRC de Caniapiscau. Nous avons notamment, en partenariat avec les autres MRC de la Côte-Nord, créé un fonds d'exploitation minière régional destiné à soutenir des initiatives d'exploration minière.

Bref, le projet minier du lac Bloom correspond exactement aux projets souhaitables et à nos désirs des dernières années, ce qui nous laisse présager que nos efforts pour développer la région vont porter fruits suscitant ainsi chez la population et les instances, un vif et grand intérêt.

Par ailleurs, la venue d'une nouvelle mine sur notre territoire est sans contredit une excellente nouvelle pour une région telle que la nôtre qui dépend d'une seule industrie pour subsister.



MRC de Caniapiscau

Au niveau économique, l'arrivée d'une nouvelle entreprise d'envergure, ayant des infrastructures et rapportant ainsi de nouvelles taxes municipales, devient importante pour une région dont les sources de revenus proviennent principalement d'un seul employeur. De plus, le contexte particulier de notre ville mono-industrielle fait en sorte qu'à Fermont plus de 80 % des taxes sont absorbées par la compagnie minière Québec Cartier, ce qui influence sur son niveau de compétitivité et de rendement. Avec ce nouveau joueur dans notre économie locale, les charges fiscales des entreprises, des organismes et des citoyens ne pourront qu'en être diminuées. Aussi, tributaire d'une seule compagnie pour assurer notre économie et nos emplois, les moments difficiles que celle-ci subit nous affectent toujours au plus haut point que ce soit par des pertes de revenus et pire, des pertes d'emplois. En ayant un autre employeur d'importance pour nous soutenir, les impacts des mauvais jours seront de beaucoup amoindris.

De plus, la présence de nouveaux salariés dans notre ville sera l'occasion pour les entreprises et les commerçants d'accentuer leur croissance et d'assurer leur avenir sinon leur survie. D'ailleurs, nous constatons déjà une augmentation de l'achalandage dans les commerces et restaurants. Nous espérons aussi la création et l'ouverture de nouvelles entreprises.

À long terme, ce projet est d'autant plus intéressant puisque sa durée de vie est prévue pour 34 ans. Un aspect très sécurisant pour la population et les générations futures puisque cela signifie une certaine garantie d'emploi dans la région pour les années à venir.

NOS PRÉOCCUPATIONS

Malgré tous les avantages et les côtés positifs de la venue d'une nouvelle mine dans le secteur, nous avons tout de même quelques préoccupations à soulever face à ce projet.

La MRC de Caniapiscau vise pour son territoire une organisation spatiale de ses activités orientée vers l'amélioration des conditions de vie de sa population tant économiquement que socialement. Pour y parvenir, il serait souhaitable que les employés de Consolidated Thompson s'établissent de façon permanente à Fermont pour que les impacts sociaux-économiques soient réellement positifs. En effet, il est difficile pour une région de percevoir les retombées économiques et de maintenir un sentiment d'appartenance si les travailleurs n'y restent que pour travailler quelques jours par mois. Nous avons besoin d'obtenir ce sentiment d'appartenance pour développer, par exemple, des événements sociaux pour rapprocher les gens, améliorer notre qualité de vie, ainsi que pour investir dans de nouveaux créneaux communautaires. Il y a toujours à Fermont des gens qualifiés pour occuper certains emplois. Malgré qu'ils soient peu nombreux, nous espérons que lors de la période de recrutement, ceux-ci ne seront pas oubliés.

La présence de nouveaux résidents à Fermont nécessitera la construction de nouveaux bâtiments résidentiels puisque le manque de logements est criant. Cette problématique devient donc un aspect important à solutionner.

Avec la création de quelques centaines d'emplois, la route 389, le seul réseau routier reliant les villes du Nord et Baie-Comeau, sera de plus en plus empruntée et devient alors une source de grande préoccupation. Les risques d'accidents seront vraisemblablement accrus, celle-ci étant déjà considérée dangereuse et non conforme aux exigences du ministère des Transports. Par ailleurs, il y aura sur cette route la présence de plus en plus de camions lourds due à l'augmentation de nos besoins locaux. La sécurité de la route 389 devra devenir une priorité pour le ministère des Transports ainsi que pour toutes les instances gouvernementales concernées.

Nous savons que des études environnementales ont été effectuées à propos de ce projet minier. Néanmoins, il serait rassurant de savoir si elles tiennent compte aussi du fait que plusieurs personnes pratiquent des activités dans ce secteur et que les activités minières peuvent constituer un certain danger.

MRC de Caniapiscau

La MRC de Caniapiscau abrite deux réserves autochtones sur son territoire. Plus particulièrement situées à proximité de la Ville de Schefferville, il n'en demeure pas moins que le partage du territoire entre autochtones et Blancs est chose courante. Non sans soulever quelques problématiques et controverses, la Ville de Schefferville réussit majoritairement à maintenir des relations adéquates et saines. La fourniture de services par la Ville de Schefferville ou encore l'échange de services s'effectue dans le respect de toutes les parties. Bref, même si nous avons des valeurs différentes, nous sommes capable de partager notre territoire harmonieusement avec les communautés autochtones.



NOS RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES

La MRC de Caniapiscau souhaite proposer des recommandations ou encore des commentaires adaptés à nos préoccupations. Bien que les éléments mentionnés soient constructifs, la MRC de Caniapiscau désire toutefois qu'ils soient pris en considération, non seulement pour l'approbation officielle du projet par les instances, mais aussi pour son cheminement ultérieur.

Voici donc les points à observer :

- La MRC de Caniapiscau souhaite que les employés deviennent des résidents permanents de Fermont. En effet, il est souhaitable pour une collectivité de pouvoir développer un grand sentiment d'appartenance. Pour cela, les travailleurs doivent demeurer à Fermont, y avoir leur résidence principale et éviter qu'ils ne soient présents dans notre ville que pour y travailler quelques jours par mois d'une façon alternative. L'embauche locale doit absolument être une priorité dans le processus de recrutement. Dans le même ordre d'idées, la MRC de Caniapiscau désire maximiser la participation de représentants de Consolidated Thompson sur certains comités locaux afin qu'ils deviennent des citoyens corporatifs impliqués dans la communauté et développant ainsi un réel sentiment d'appartenance.
- Consolidated Thompson devra envisager de construire des habitations permanentes pour ses travailleurs dans un environnement résidentiel adéquat, plaisant à y vivre et situé dans le périmètre urbain de la Ville de Fermont. D'ailleurs à cet effet, un projet de logements sociaux est actuellement en cours à Fermont par l'entremise d'un organisme (Habitat Fermont) afin de créer des logements sociaux ainsi que des logements pouvant être loués par des entreprises ou individus sans égard à leurs revenus et d'autres critères. Consolidated Thompson a même accepté d'y participer et d'en devenir un partenaire en octroyant une subvention. Cette participation s'est effectuée de façon à démontrer leur volonté de s'impliquer auprès de la population fermontoise au niveau social et communautaire et ainsi être un bon citoyen corporatif.
- La MRC de Caniapiscau désire que la venue d'une nouvelle mine à Fermont soit reconnue relativement à l'achalandage accru sur la route 389 et fasse en sorte que le ministère des Transports et nos gouvernements investissent massivement pour la rendre sécuritaire et conforme aux normes d'une route interprovinciale.

MRC de Caniapiscau

- Quant à notre questionnement sur les possibles dangers pour les villégiateurs, nous sommes dans l'ensemble satisfait des réponses obtenues de la part de Consolidated Thompson et de son consultant Génivar. Nous voulons simplement avoir l'assurance que les dangers reliés au dynamitage à proximité des villégiateurs ou encore de la piste de motoneige qui passe tout près du secteur concerné, soient réellement éliminés
- La MRC de Caniapiscau désire que toutes les parties impliquées dans le projet du lac Bloom, que ce soit les Blancs, les autochtones, les instances municipales, fédérales ou provinciales, maintiennent d'excellentes relations et s'entendent sainement dans le respect de tous afin que se concrétise le projet d'exploitation d'une nouvelle mine de fer dans notre région, et ce, de façon rentable pour Consolidated Thompson et de manière agréable et saine pour les autres parties.

Bref, il est important pour la MRC de Caniapiscau que les bureaux administratifs, les infrastructures et les logements des employés se situent sur le territoire de la Ville de Fermont afin de maximiser les revenus municipaux de la ville qui aura à faire face à de nouvelles dépenses d'infrastructures, de services ou autres dues à l'arrivée de ce nouveau partenaire minier.

EN CONCLUSION

La MRC de Caniapiscau est réellement heureuse de voir les objectifs et les orientations inscrites à son schéma d'aménagement se concrétiser enfin. La venue d'une nouvelle mine sur le territoire de la Ville de Fermont est un élément majeur pour l'économie de notre région. Autant au niveau des retombées économiques qu'au niveau communautaire, ce projet réanimera une ville quelquefois dépourvue de moyens pour intervenir sur son territoire. Les principaux enjeux de la région devront être reconnus soit, la sécurité de la route 389, une meilleure économie, une ville qui ne sera plus nécessairement mono-industrielle, une diversification d'industries et de services, l'arrivée de nouveaux créneaux créant des nouvelles retombées économiques et de nouveaux revenus municipaux.

Il est aussi important de bien comprendre que le territoire ne devrait pas être un enjeu économique, mais plutôt de partage. C'est pourquoi, nous demandons au BAPE d'inciter le gouvernement du Québec à prendre position dans ce dossier et de donner le coup d'envoi officiel à ce projet d'envergure pour notre région.

En terminant, la MRC de Caniapiscau vous confirme son soutien et son désir à accueillir un nouveau partenaire qu'est Consolidated Thompson dans sa région.

